

SOUTIENS DE L'ADEME PAYS DE LA LOIRE À LA MÉTHANISATION

- **Développer un terreau favorable à l'émergence**
 - ➔ Dynamiques d'animation interrégionale (animation du Plan Biogaz par Aile)
 - ➔ Dynamiques régionales (CREME dont GT « modèles économiques », plan de mobilisation)
 - ➔ Dynamiques départementales (ex : CoOpMétha 44, CD 49, CD 72)
- **Développement de projets de qualité**
 - ➔ Aide de l'ADEME aux études de faisabilité
 - ➔ AAP ADEME pour la méthanisation avec un maintien d'un niveau d'exigence fort pour éviter les abandons/problèmes
- **Participation à l'expertise collective** (ex : suivi de projets expérimentaux, suivi d'études)

Appel à projets 2018-2019

Unités de méthanisation en Pays de la Loire

Date limite de dépôt des candidatures : 21 janvier 2019, à 12h

- **L'approvisionnement**
 - Maîtrise de 50% du potentiel énergétique
 - 90% des substrats dans un rayon d'appro <50 km
 - Analyse quantitative et qualitative des substrats

- **Le process**
 - Couverture du stockage des digestats bruts et liquides
 - Mise en place obligatoire d'outils de comptage
 - Mise en place d'un outil de destruction automatique du biogaz (sauf micrométha)

- **Valorisation des digestats**
 - Enfouissement ou autre technique limitant la volatilisation

- **Valoriser au maximum l'énergie du biogaz**

Le taux de valorisation énergétique minimum :

 - 50% pour les projets valorisant le biogaz en cogénération,
 - 80% en injection

- **Portage du projet**
 - Le groupe et sa gouvernance
 - Communication et concertation
- **L'approvisionnement**
 - Non déstabilisation des filières de valorisation existantes performantes
 - CIVE non irriguées
 - Prise en compte du territoire
 - Analyse de la sensibilité économique du projet à ses intrants
 - Hygiénisation encouragée
- **Les digestats**
 - Traitement simple des digestats pour épandage sont privilégiés
- **Impacts du projet sur le système agricole**
 - Substitution significative de l'usage des engrais minéraux,
 - Priorisés aux projets s'intégrant dans des pratiques agricoles durables

Process

- Post-digesteur avec une récupération du biogaz seront sélectionnés prioritairement

Valorisation énergétique

- Pertinence de la valorisation de l'énergie et recherche d'une valorisation maximale

Economie et financement

- Attention portée sur le volume des fonds propres
- et si nécessaire, au travail de mobilisation de capitaux extérieurs

➤ *Analyse économique, quel que soit le projet*

Objectifs cible:

- . TRI projet de 7% à 10%
- . DSCR de 120%

➤ *Plafond d'aide de 30% des coûts admissibles*

- . Aide ADEME moyenne 2018, environ 15% [5% à 25%]



- Le portage
- Les intrants
- Le process
- Les digestats
- La valorisation
- L'économie

Aile :

- Rencontre des projets individuels
- Expertise techico-économique

Aile - ADEME

Rencontre des projets collectifs

ADEME :

- Instruction en croisant les regards des expertises Aile, de l'instruction de l'ADEME..

Commission Régionale des Aides de l'ADEME



- **Pendant la phase de réflexion**
 - . Prendre contact avec l'AILE
 - . Envoyer à AILE un pré-diagnostic (modèle sur www.aile.asso.fr)
 - . Echange approfondi sur le projet avec AILE (sur l'exploitation)

- **Dépôt de la demande d'aide**
 - . Maturité des projets : récépissé ICPE, PC, 1^{er} contacts bancaires
 - . Télécharger et remplir le dossier type (www.aile.asso.fr rubrique « plan-biogaz »)

- **Décision de soutien financier**
 - . Fiche d'expertise de l'association AILE
 - . Instruction et comitologie au sein de l'ADEME

- **Après décision de soutien**
 - . Le porteur de projet tient informé l'ADEME des modifications de son projet (avenant potentiel)
 - . Après la mise en service, l'exploitant fournit à l'ADEME des retours sur les performances de son installation

INFORMER ET DIALOGUER AUTOUR D'UN PROJET DE MÉTHANISATION

Une unité de méthanisation,...

est-ce une installation à risques ?

problème de revente
des biens à proximité ?

fait-elle du bruit ?
(process et trafic)

émet-elle des odeurs ?



faisons, un projet
participatif ou citoyen !

pourquoi la méthanisation ?

comment ça marche ?

Quel est son impact sur le paysage
et l'environnement (notamment « eau ») ?

- **La critique du projet**
 - Le lieu d'implantation : la proximité des habitations
 - La taille du projet : la critique du modèle agricole intensif
 - Les matières méthanisées : les CIVE, l'éloignement des gisements
 - Le plan d'épandage du digestat

- **Des critiques sur le porteur de projet (agriculteurs)**
 - Le manque de formation : un nouveau métier
 - Le manque de communication : être mis devant le fait accompli

Parlez de votre projet bien avant qu'il soit complétement ficelé et avant les demandes d'autorisations officielles :

- À votre réseau personnel et professionnel : voisins, parents d'élèves, ...
- Aux élus locaux : le maire de la commune et le Président de la ComCom

Adoptez des mots simples et accessibles

Ecoutez les attentes des personnes rencontrées (« neutres », « pro » ou « opposées »)

Organisez des réunions (dans un lieu public et/ou chez un riverain) pour expliquer vos contraintes, mettre en avant les retombées pour le territoire, trouver des compromis/solutions sur les points de tension

Tenez vos engagements et assurez le dialogue dans la durée (site internet, articles de presse, jury de nez, journées portes ouvertes, ...)

Entourez vous si besoin d'experts de la concertation



2 documents de l'ADEME

- **Le guide de la concertation** : repérer les outils et les bonnes pratiques dans les retours d'expérience d'autres agriculteurs méthaniseurs

<http://www.ademe.fr/informer-dialoguer-autour-dun-projet-methanisation>

- **La brochure « grand public »** qui explique la méthanisation et donne des réponses aux principales craintes/oppositions

<http://www.ademe.fr/methanisation-10-questions>